

Des députés de l'Eure et de la Seine-Maritime ont été reçus par le Président et le Directeur de l'Urssaf Haute-Normandie ce vendredi 29 juin sur le site d'Evreux

Olivier Fleutry, Président de l'Urssaf Haute-Normandie et Ollivier Dervillers, Directeur ont reçu Madame Claire O'Petit, députée de la 5e circonscription de l'Eure et son attaché parlementaire Monsieur Fabrice Le Naour, Madame Annie Vidal, députée de la 2e circonscription de Seine-Maritime et son attaché parlementaire Monsieur Alban Bourguignon et Monsieur Fabien Gouttefarde, député de la 2e circonscription de l'Eure et de son attaché parlementaire Monsieur Cédric Brout sur le site d'Evreux le vendredi 29 juin dernier.

L'Urssaf est un acteur essentiel, quoi que souvent méconnu, de la sphère économique et sociale régionale. Située à l'interface des entreprises et des organismes prestataires, sa première raison d'être est de financer le modèle social français. Sa mission de service public est orientée par les débats annuels sur la loi de financement de la Sécurité sociale mais aussi par divers projets de loi dont les plus récents concernent la lutte contre le travail illégal et le renforcement de l'efficacité de l'administration pour une relation de confiance avec le public.

« L'objectif de cette rencontre, précise Ollivier Dervillers, était de « présenter le rôle et les missions de l'Urssaf, d'échanger plus largement sur l'organisation de la Sécurité sociale. Par ces échanges, l'idée était de nourrir la réflexion de nos élus dont les décisions, par l'adoption de projets de loi, peuvent orienter les missions qui nous sont confiées. »

La réunion d'1h30 a été l'occasion, pour les députés présents, de visiter la plateforme téléphonique située sur le site d'Evreux.



Contact presse : Fanny Lerogeron 02 35 43 66 79 / 06 1375 67 07

À propos de l'Urssaf Haute-Normandie

Le réseau des Urssaf collecte les cotisations et contributions sociales qui financent le régime général de la Sécurité sociale. Il s'est vu confier progressivement des missions de recouvrement ou de contrôle par un nombre croissant d'institutions et d'organismes. Soit un total de 900 partenaires.

Le réseau des Urssaf a développé la qualité de la relation et du service auprès de ses 9,4 millions de cotisants* en s'inscrivant dans une économie du tout numérique. Il propose des offres de service spécifiques, notamment pour les particuliers employeurs (Cesu, Pajemploi), les associations (CEA), ou les petites entreprises (TESE, CNFE**).

En 2017, l'Urssaf a encaissé 6,5 milliards d'euros auprès de 123 290 cotisants, mené 4 3894 actions de contrôle des cotisants et accompagné les entreprises en difficulté en accordant 2 847 délais de paiements.

* entreprises, administrations, collectivités territoriales, professions indépendantes, particuliers employeurs, praticiens et auxiliaires médicaux

** CEA (Chèque emploi associatif), TESE (Titre emploi service entreprise), CNFE (Centre national des firmes étrangères)

En 2016, l'Urssaf a encaissé 6,5 milliards d'euros auprès de 135 250 cotisants, mené 4 754 actions de contrôle des cotisants et accompagné les entreprises en difficulté en accordant 3 631 délais de paiements.